

La lettre d'information trimestrielle pour tout savoir sur la COP normande.

#5 juillet 2026

► Agriculture

Quand agriculteurs et entreprises s'unissent autour d'actions environnementales

Les Paiements pour services environnementaux (PSE) permettent de rémunérer les agriculteurs pour des actions qui contribuent à restaurer ou maintenir des écosystèmes dont la société tire des bénéfices : préservation de la biodiversité, stockage du carbone, maintien du bocage ou protection de la ressource en eau.

Engagée sur ces enjeux depuis plusieurs années, la Chambre d'agriculture de Normandie joue un rôle moteur dans le développement des PSE en mobilisant son expertise technique et sa connaissance du territoire et de ses enjeux.

Pour donner une nouvelle dimension à ces démarches, la Chambre d'agriculture a participé à la création de l'association Symbiose Normandie. Cette dernière agit comme un facilitateur entre les agriculteurs et les acteurs privés souhaitant investir dans des actions environnementales locales. En structurant les projets et en garantissant leur suivi, l'association transforme les services rendus par l'agriculture en opportunités concrètes pour les territoires.

Le travail mené par Symbiose Normandie permet aujourd'hui à des entreprises de s'engager concrètement dans des projets environnementaux locaux. C'est notamment le cas d'Elle & Vire, qui a choisi de

soutenir le PSE Haie et Biodiversité dans le cadre de ses engagements RSE. Le projet est présenté dans la vidéo suivante : https://youtu.be/itE_iyAqrmA?si=oU19WPFO-Zu0H6r1l



Cette initiative s'inscrit dans la thématique « mieux se nourrir » de la COP Normandie et de son axe 3 : « Renforcer la mise en œuvre de dispositifs incitatifs aux changements de pratiques »

► « Mieux consommer » : Appel à candidature

Accompagner les collectivités dans la gestion des matières organiques

En partenariat avec l'ADEME, la Région Normandie lance un appel à candidatures « **ConcerTO 2** » pour accompagner des collectivités dans leurs démarches de **concertation territoriale sur la gestion de la matière organique**. Les collectivités seront accompagnées par un prestataire expert dans le domaine des sciences comportementales, par l'ADEME et la Région Normandie.

Les collectivités normandes à compétence prévention, collecte et/ou traitement des déchets peuvent candidater à l'adresse suivante : concerto2@normandie.fr, **avant le 7 juillet 2026**. Deux thématiques de concertation sont possibles : les déchets alimentaires et les déchets verts.

Calendrier de l'opération collective :



►► Pour aller plus loin : [Télécharger le guide de la démarche ADEME ConcerTO](#)

► Retours d'expériences

Gestion des déchets verts: les bonnes pratiques se partagent !

Dans le cadre de la COP Normandie, l'Observatoire des déchets, de la ressource et de l'économie circulaire (OBDEC) a piloté, avec la Région Normandie, une des actions 2025 du groupe de travail « Mieux consommer » visant à réduire la production de déchets verts et encourager les pratiques plus responsables. À cette fin, l'OBDEC a mobilisé des collectivités, des syndicats et des communes partout en France afin de rassembler, dans ce catalogue, des retours d'expérience destinés aux collectivités et mettant en lumière des actions menées en matière de gestion des déchets verts.

Une trentaine de collectivités locales ont fait part de leur témoignage et ont apporté des éléments éclairants sur leurs actions, les services nécessaires, les résultats en termes de performances de collecte, les points positifs et les points de vigilance...

Ces retours d'expérience sont classés par type d'action pour faciliter la recherche d'information.



» Télécharger le catalogue :
sur le site de l'OBDEC Normandie ou [via ce lien](#).

Cette publication se rattache à l'action « Accompagner les territoires pour permettre l'arrêt progressif de la collecte en porte à porte des déchets verts » de « Mieux consommer »

► Évolution des comportements

Améliorer le tri des biodéchets à la source, c'est possible

[La dernière campagne nationale de l'ADEME de caractérisation des déchets ménagers et assimilés](#) montre que 32 % des ordures ménagères collectées en France sont constituées de déchets alimentaires et de déchets de jardin. Ce constat doit nous amener à accélérer le tri à la source des biodéchets, et c'est pour cette raison que le groupe de travail « Mieux Consommer » a souhaité inscrire dans son plan d'actions la publication d'un guide à destination des collectivités. Le guide s'appuie sur l'expérience de cinq collectivités normandes que l'ADEME et de la Région Normandie ont accompagnées pour concevoir, tester et évaluer des interventions concrètes destinées à favoriser le passage à l'acte de tri des déchets alimentaires. Ce guide permet de présenter ces cas concrets qui s'appuient sur les méthodes issues des sciences comportementales pour augmenter durablement le geste de tri. Les principaux enseignements de cette démarche ainsi que les résultats des expérimentations menées, sont présentés sous forme de fiches projets pour permettre de créer et déployer des dispositifs d'accompagnement au changement.

Ce guide a été présenté le 16 juin 2026 lors de la 4^e édition de la Journée Régionale des Biodéchets. La matinée a été consacrée à des échanges et tables rondes pour décrypter les filières (compostage, méthanisation, prétraitement) et leurs conditions de déploiement. L'après-midi a permis des visites de sites pour découvrir concrètement les installations et les pratiques.

» Télécharger le guide :
[Tri à la source des biodéchets: quelles solutions...](#)



Tri à la source des biodéchets
Quelles solutions pour accompagner
les changements de comportement ?

Cette publication se rattache à l'action « Généraliser le tri à la source des biodéchets pour extraire la part organique des déchets résiduels en intégrant la lutte contre le gaspillage alimentaire dans l'accompagnement des populations » de « Mieux consommer »

► Zoom sur... l'Eure

Co-construction d'un guide des bonnes pratiques

Dans le cadre de la déclinaison de la feuille de route de la COP dans l'Eure, le préfet, avec les services de l'État et en concertation avec les élus locaux et les acteurs de la filière, a co-construit des guides de bonnes pratiques destinés à favoriser le développement des énergies renouvelables (ENR).

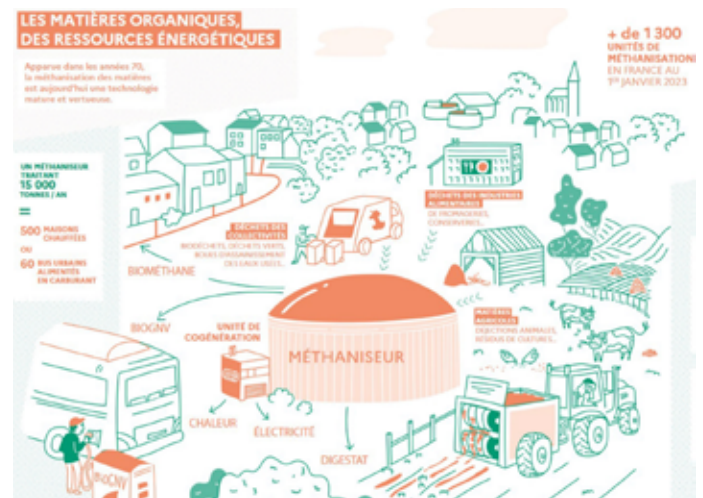
Cette démarche a été menée suivant trois étapes distinctes :

Le 4 juillet 2025, la préfecture a organisé une demi-journée d'information et trois ateliers thématiques (méthanisation, éolien, photovoltaïque) animés par la DREAL, la DDPP et la DDTM. Les échanges ont permis de recueillir pratiques exemplaires, points d'attention et besoins, servant de base à une première version de guide.

Le 19 février 2026 a permis la présentation de la première version des guides et au recueil des remarques des participants

La réunion de finalisation et de mise en forme s'est tenue en mars 2026.

» Pour aller plus loin :
[Télécharger les guides diffusés en avril 2026](#)



Ces Guides se rattachent à la thématique « Mieux produire » et à l'action « Faire aboutir des zones d'accélération des EnR au regard du productible disponible »

► Zoom sur... la Seine-Maritime

Longueil: Une dynamisation progressive du bourg « Entre Deux Rives »



Engagée depuis 2014, la démarche d'aménagement de Longueil, commune de la vallée de la Saône proche de la mer, s'inscrit dans une vision globale, progressive et durable du développement du bourg. Structuré autour du fil conducteur « Entre deux rives », le projet repose sur une planification à long terme, organisée en différentes séquences d'aménagement visant à renforcer l'attractivité du village.

Au cœur de ce projet, la valorisation du patrimoine bâti et naturel constitue un enjeu majeur. La requalification du centre ancien, la relocalisation de la mairie et la réhabilitation des équipements scolaires participent à redynamiser le cœur de bourg. Parallèlement, les aménagements paysagers et les cheminements doux renforcent la qualité du cadre de vie et favorisent les mobilités durables.

Le projet intègre également une dimension écologique forte, avec la préservation des milieux naturels et la valorisation de la biodiversité. Cette démarche globale, soutenue par de nombreux partenaires financiers (État, Département, Région, Europe, Fondation du Patrimoine) et inscrite dans le CRTE, traduit une volonté de développement harmonieux, conciliant patrimoine, environnement et usages au service des habitants.

Aujourd'hui, Longueil incarne un modèle de dynamisation villageoise raisonnée: un bourg qui se transforme sans dénaturer, en anticipant l'avenir tout en respectant son identité « entre deux rives ».

» Pour plus d'informations
<https://www.mairiedelongueil.fr>

► Sensibilisation

Le risque feux de forêt: tous concernés!

La société Heula, sur demande de la DREAL, a produit un visuel permettant de sensibiliser le grand public au risque de feux de forêt.

Sous l'effet du changement climatique, les feux de forêts progressent vers le nord de l'Hexagone. La Normandie, malgré son image de région pluvieuse, n'est désormais plus épargnée. Ce visuel régional rappelle que le risque de feux de forêt concerne aussi notre territoire. Il invite les Normands à en prendre conscience et à s'appropriier la campagne nationale pour adopter les bons réflexes ou comportements et prévenir tout départ de feu. En effet, neuf feux sur dix sont d'origine humaine: la prévention des risques feux de forêt et de végétation est donc l'affaire de tous les Normands

Cet outil se rattache à l'action « Renforcer les actions de prévention des feux de forêt en Normandie » de « Mieux préserver »



► Construction

Le bâtiment durable normand en action

Le 19 mai, le Collectif Bâtiment Durable Normand a organisé le premier Forum régional du bâtiment durable à Caen. Une édition placée sous le signe de la rencontre entre acteurs normands, du partage d'expériences et de la sobriété.

Près de 200 acteurs privés et publics du bâtiment et de l'aménagement ont échangé autour des grands défis du secteur: décarbonation, préservation des ressources, qualité d'usage, adaptation au changement climatique, économie circulaire, etc., illustrant leur engagement pour une transition durable, ainsi que celui des partenaires institutionnels (ADEME, Région Normandie, DREAL).

Les stands, pitches et ateliers ont été complétés par les interventions de Frédéric Denise (Archipel Zéro), Florian Dupont (Zefco) et Arnaud Crétot (NéoLoco), qui ont exploré les possibilités de construire ou rénover performant avec des ressources limitées, et des nouveaux modèles économiques que les entreprises doivent intégrer.

Une conviction commune s'est dégagée: les enjeux environnementaux imposent de repenser collectivement nos façons de concevoir, construire et rénover. Ce premier

rendez-vous a posé les bases d'une dynamique régionale ambitieuse et fédératrice.



» Pour plus d'informations

<https://www.collectif-batiment-durable-normand.fr>

Ce forum se rattache à l'action « Mettre en œuvre la feuille de route régionale sur les écomatériaux » de « Mieux se loger »

EN BREF

» **Mobilité** – Le transport de voyageurs et de marchandises est une des sources les plus importantes d'émissions de gaz à effet de serre, correspondant à 30 % des émissions françaises. L'observatoire normand des déplacements de la DREAL Normandie a établi un document regroupant de multiples indicateurs liés au suivi des objectifs stratégiques et opérationnels locaux.

» **Télécharger la plaquette:**
[Disponible sur le site de la DREAL](#)

Cette initiative s'inscrit dans la thématique « Mieux se déplacer », de la Cop Normandie, action « décarbonation de la mobilité en Normandie »

► Construction tertiaire

Rénovation du bâti tertiaire

La Métropole Rouen Normandie poursuit ses actions en vue d'être un territoire « zéro émission nette » d'ici 2050. Dans ce cadre, elle a commandé au CEREMA une étude sur le bâti tertiaire pour une meilleure connaissance des bâtiments, de leurs usages et de leurs consommations énergétiques. Cette étude a confirmé que ce parc de 18 000 bâtiments est consommateur à lui seul de 1,96 TWh/m².an. Ces connaissances permettent à la Métropole de prioriser ses actions vers certaines typologies d'usage ou de mobiliser certains secteurs géographiques, notamment certaines zones d'activité.

► Pour plus d'informations
[Consulter l'étude](#)

De plus, la Métropole a missionné la SPL ALTERN et la CMA Normandie pour accompagner les entreprises privées afin de planifier et permettre le financement de travaux d'ampleur. Cet accompagnement est pris en charge intégralement par la Métropole et l'Ademe. La Métropole participe au financement de projets intégrant la chaleur renouvelable, via le Contrat Chaleur renouvelable Territorial, conclu avec l'ADEME.

Enfin, la Métropole échange avec les différentes têtes de réseaux

de la transition énergétique en vue de partager les objectifs territoriaux, les éléments de conjoncture et de sensibiliser et mobiliser les professionnels. Elle coorganise avec ces têtes de réseaux, des réunions d'échanges thématiques dédiées aux professionnels. Ces échanges favorisent l'implication des filières et l'interconnaissance entre acteurs publics et privés.

Détail des consommations (GwHefjan) selon secteur, période, propriétaire



Se rattache à l'action « Promouvoir les réflexions patrimoniales des collectivités visant la sobriété énergétique et la mobilisation des financements associés pour le parc tertiaire public » de « Mieux se loger »

► Logement

Rénover le parc résidentiel

Depuis 2024, le CEREMA accompagne la Métropole pour rénover son parc résidentiel (stratégie et déploiement), en capitalisant sur une expertise territoriale partagée pour aboutir à des leviers d'actions concrets. Deux études sont en cours: la première teste une **approche collective** au quartier **Castor** (Sotteville-lès-Rouen et Saint-Étienne-du-Rouvray), où **7 ménages volontaires** mutualisent leurs projets de rénovation pour en identifier les synergies. L'objectif? Créer une méthode répliquable ailleurs.

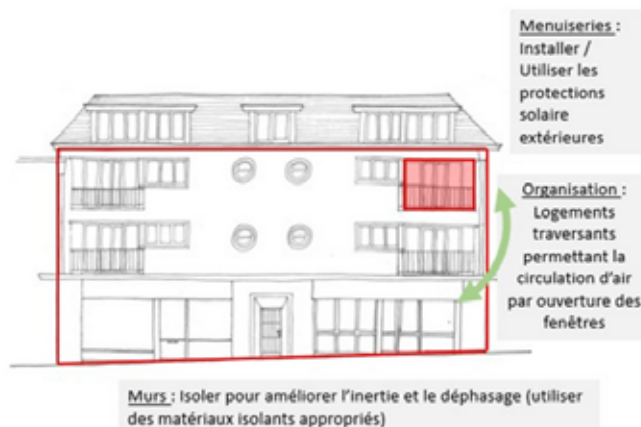
La seconde étude classe les **14 typologies de logements** de la Métropole, croisant enjeux énergétiques et patrimoniaux. Elle associe habitat, transition énergétique, culture et patrimoine pour concilier performance, confort et préservation architecturale. Un **outil numérique** permettra bientôt aux habitants d'identifier les solutions adaptées à leur logement. Ces travaux nourriront les politiques locales, assurant un lien fluide entre diagnostic, conseil et action.

Pour chaque typologie de logement, réhabilitation architecturale – énergétique – confort saisonnier

Leviers pour améliorer la performance en hiver



Leviers pour lutter contre la chaleur en été



Se rattache à l'action « développer l'appui aux collectivités territoriales en termes d'adaptation au changement climatique des bâtiments » de « Mieux se loger »

► Outil en ligne

Renaturation d'un espace

Le Cerema a mis au point un outil en ligne destiné à évaluer le potentiel de **désimperméabilisation** et de **renaturation** dans la ville de Barentin, dans le cadre du projet européen **RESIST**. Cet outil répond aux enjeux climatiques en intégrant plusieurs dimensions clés : la **continuité écologique**, la **prévention des inondations**, l'**intégration de la nature en ville** et la **lutte contre les îlots de chaleur urbains**.

Pour assurer une appropriation locale, deux ateliers de formation ont été organisés en **mars et avril 2026**, à destination des agents des collectivités (services d'urbanisme, transition écologique et solidaire, aménagement durable, chefs de projet Petite Ville de Demain, Services techniques, Animatrice de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, etc.) de la commune de Barentin, de la communauté de communes Caux Austreberthe, du Syndicat Mixte du Bassin Versant Austreberthe & Saffimbec et de la Région Normandie. L'objectif est de rendre ces acteurs **autonomes** dans l'utilisation de l'outil, avec une perspective de **déploiement dans d'autres territoires**. Les formations s'inscrivent dans le cadre du projet

européen **RESIST**, le territoire de Barentin étant retenu comme un **des sites pilotes** de ce projet.

» Pour plus d'informations

https://app-nc.cerema.fr/barentin_verte_permeable/



Cet outil s'inscrit dans la thématique « mieux préserver » de la COP Normandie et de son action « Centraliser et valoriser les projets vertueux de désimperméabilisations et renaturation en Normandie »

► Transition écologique

Visualiser l'évolution des indicateurs de la planification écologique

Afin de suivre de manière harmonisée la mise en œuvre des objectifs environnementaux de lutte contre le changement climatique, le **secrétariat général à la planification écologique (SGPE)** et le **commissariat général au développement durable (CGDD)**, avec l'appui des différents ministères concernés, ont identifié un ensemble d'indicateurs physiques disponibles à l'échelle régionale ou intrarégionale sur l'ensemble du territoire national.

Ces indicateurs sont rattachés aux six thématiques de la COP, mieux se loger, mieux se nourrir, mieux se déplacer, mieux

produire, mieux consommer et mieux préserver.

En Normandie, la DREAL a mis en place une interface permettant de visualiser, sous forme graphique, l'évolution de ces indicateurs sur les territoires normands, à différentes échelles, régionale, départementale ou sur le territoire de chaque établissement de coopération intercommunale.

» Pour plus d'informations

[Consulter l'interface en ligne](#)

► Ça avance !

**De l'idée à sa réalisation,
suivez l'avancée des actions
identifiées en 2025 !**

